



**Procès-verbal du Bureau Syndical
de l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue
Mardi 27 avril 2021**

Lieu : Visio-conférence

Date de la convocation : 20/04/2021

Membres - Département en exercice : 2

Membres - EPCIs en exercice : 9

Membres présents :

2

Membres présents :

8

Nombre de suffrage exprimés

10

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept avril à huit heures trente, le Bureau Syndical de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Philippe ALPY.

Collectivités	Membres du Bureau	
Département du Doubs	Philippe ALPY	X
	Béatrix LOIZON	X
CC Loue Lison	Jean-Claude GRENIER	X
CC Montbenoît	Olivier BILLOT	X
CC Grand Pontarlier	Daniel DEFASNE	X
CC Portes du Haut Doubs	Gérard FAIVRE	X
CC Val de Morteau	Jean Pierre FRIGO	X
CC Arbois Poligny Salins	Bernard LAUBIER	X
CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs	Claude LIETTA	Excusé
CC Plateau de Frasne et Val du Drugeon	Christian VALLET	X
CC Altitude 800	Aurélien DORNIER	X

Secrétaire de séance : Béatrix LOIZON

Ordre du jour :

1. Approbation PV du 10 mars 2021 2
2. Organisation de la rencontre avec les Présidents d'EPCI 2
3. Demandes de subvention 2
 - 1) Etude Théverot 2
 - 2) Notice de Gestion – ENS Arc sous Cicon 3
4. Convention SNO Tourbières – RNR Frasne Bouverans 4
5. Echanges sur réunion du Bureau de la CLE 5
6. Retour diverses réunions 6
7. Informations 7
 - 1) Attribution marché Télésurveillance des ouvrages sur la Loue 7
 - 2) Colloque final LIFE Tourbières du Jura 7
8. Questions diverses 7

1. Approbation PV du 10 mars 2021

Le Président constate que les conditions de quorum sont remplies et ouvre donc la séance.

Les membres du Bureau Syndical sont appelés à faire part de leurs remarques éventuelles sur le Procès-Verbal du Bureau Syndical du 10 mars 2021.

Aucune remarque n'étant formulée, le Bureau approuve à l'unanimité le Procès-Verbal du Bureau du 10 mars 2021.

2. Organisation de la rencontre avec les Présidents d'EPCI

Le Président informe que pour faire suite au courrier envoyé aux Présidents des EPCI membres de l'EPAGE et à la Présidente du Département concernant la proposition de Temps d'échange au sujet du futur Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), certains Présidents ont déjà fait un retour avec des propositions de date, cependant celles-ci ne conviennent pas à tous.

Le Président souligne l'importance de réunir les neufs présidents d'EPCI ensemble, aussi il est convenu d'envoyer un doodle à ces derniers afin de définir une date dans la deuxième quinzaine de mai. Ce temps d'échange aura lieu en présentiel, seront aussi conviés les DGS de chaque collectivité et les membres du Bureau.

3. Demandes de subvention

1) Etude Théverot

Dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI, l'EPAGE pourrait engager à la fin de l'année 2021 une étude diagnostic avec proposition de scénarii de réhabilitation par secteur sur l'ensemble du linéaire du Théverot. Sur certains secteurs prioritaires, l'étude pourra aller jusqu'à la phase projet.

L'acquisition de connaissances propres au fonctionnement hydro-écologique de cet hydrosystème permettrait d'identifier les solutions de réhabilitation techniquement les plus intéressantes afin d'engager une phase opérationnelle le plus rapidement possible. Du fait de l'absence de données hydrauliques et hydrologiques et afin de préparer au mieux le lancement de cette étude, un travail préalable est nécessaire.

Ce travail comporte plusieurs missions :

- L'instrumentation du cours d'eau en sondes de niveau et en sondes thermiques ;
- Une campagne de jaugeage mensuel sur les 5 stations du Théverot jusqu'au lancement de l'étude diagnostic ;
- Le lancement de l'animation foncière sur les secteurs du Théverot jugés prioritaires (concerté avec les communes) ;
- Des prises de vue vidéo et photo en drone sur l'ensemble du linéaire (actions de communication).
- Le traitement complémentaire de données LIDAR sur le secteur du Théverot.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	Dépenses de l'EPAGE (€ TTC)	Taux de financement AERMC	Recette prévisionnelle (sub AERMC)	Taux de financement Région BFC	Recette prévisionnelle (sub Reg BFC)	Reste à charge prévisionnel
Investissement	3 336 €	70%	2 335,20 €	10%	333,60 €	667,20 €
Coût salarial	12 590 €	70%	8 813,00 €	10%	1 259,00 €	2 518,00 €
Dépenses nécessaires à la réalisation des missions en régie	2 500 €	70%	1 750,00 €	10%	250,00 €	500,00 €
Total	18 426 €	70%	12 898,20 €	10%	1 842,60 €	3 685,20 €

Il est proposé aux membres du Bureau de solliciter l'aide de l'Agence de l'eau et la Région pour cette opération.

Délibération N°226 : L'exposé du Président entendu, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **Valide cette demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau à hauteur de 12 898.20 € et de la Région Bourgogne Franche Comté à hauteur de 1 842.60 €**
- **Autorise le Président à signer tout document correspondant**

2) Notice de Gestion – ENS Arc sous Cicon

Le Président rappelle que dans le cadre de sa politique en faveur de la biodiversité, le département du Doubs a labellisé les zones humides d'Arc sous Cicon « Espace Naturel Sensible » en raison de la qualité de cet espace remarquable. L'EPAGE (anciennement le SMMAHD sur ce territoire) est gestionnaire de ce site et applique le programme d'action de la notice de gestion rédigée en 2017.

En 2019 et 2020, l'Agence de l'Eau RM&C a soutenu l'EPAGE dans la mise en œuvre ces actions :

- La réalisation des travaux de restauration de la tourbière du Grand-Marais,
- La réalisation de l'étude préalable à la restauration de la tourbière de la Gouille,
- L'engagement de la première phase d'animation foncière sur l'ENS,

Pour les années 2021 et 2022, plusieurs actions sont à prévoir sur le site ENS :

1. Réalisation de l'étude préalable à la restauration du marais des Terreaux (régie, fonctionnement) :
 - 1.1. Analyse de la flore, du sol et analyse diachronique,
 - 1.2. Pose de piézomètres,
 - 1.3. Rédaction du document,
2. Phase 2 de l'animation foncière du site ENS :
 - 2.1. Animation et veille foncière sur l'ensemble du site ENS (régie, fonctionnement),
 - 2.2. Opérations de maîtrise foncière : achat de parcelle (investissement).
3. Animation du site ENS :
 - 3.1. Survol en drone sur le marais des Terreaux et le Grand-marais (presta externalisée, fonctionnement),
 - 3.2. Suivi du chantier du Grand-Marais.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	Dépenses de l'EPAGE (€ TTC)	Taux de financement	Recette prévisionnelle (sub AERMC)	Reste à charge prévisionnel
Investissement	1 260.00 €	80%	1 008.00 €	252.00 €
Coût salarial	17 112.00 €	80%	13 689.60 €	3 422.40 €
Dépenses nécessaires à la réalisation des missions en régie	4 660.00 €	80%	3 728.00 €	932.00 €
Total	23 032.00 €	80%	18 425.60 €	4 606.40 €

Il est proposé aux membres du Bureau de solliciter l'aide de l'Agence de l'eau pour cette opération.

Délibération N° 227 : L'exposé du Président entendu, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **Valide cette demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau à hauteur de 18 425.60 €**
- **Autorise le Président à signer tout document correspondant**

Madame Béatrix LOIZON indique le Comité de Pilotage de l'ENS d'Arc sous Cicon a eu lieu le 19 mars 2021, ce dernier s'est très bien passé, beaucoup d'élus, d'agriculteurs, chasseurs etc. étaient présents. Elle tient à remercier Louis COLLIN, chargé de mission pour l'organisation de ce copil.

Monsieur Olivier BILLOT informe que Louis COLLIN a repris contact avec lui et le Maire d'Arc sous Cicon, dans le but de faciliter les acquisitions foncières.

4. Convention SNO Tourbières – RNR Frasne Bouverans

Le Président explique que la Réserve Naturelle Régionale des tourbières de Frasne-Bouverans a fait l'objet d'un programme de recherche, Peatwarm (2008-2012), qui a permis de mettre en évidence le rôle de puits de carbone des tourbières à sphaignes, en lien avec le changement climatique. Ce programme a fait l'objet d'une labélisation par le CNRS-INSU dans le cadre d'un Service National d'Observation, dit SNO Tourbières.

Aussi il convient d'établir une convention, qui lie la Communauté de Communes Frasne Dugeon, la Région, la Commune de Frasne, l'ONF, le CNRS, l'université de Franche-Comté et l'EPAGE. Celle-ci a pour objet de définir le cadre de mise en œuvre, sur le territoire de la tourbière active du Forbonnet, du programme du Service National d'Observation TOURBIERES (également ci-après dénommé « Programme du SNO ») portant sur l'impact du changement climatique global vis-à-vis du fonctionnement des tourbières à Sphaignes. Le SNO, qui est un réseau de 4 sites nationaux instrumentés, sert de structure support et pérenne à des projets de recherche et de valorisation durable des tourbières.

Les activités de recherche du SNO devront être détaillées et validées dans le cadre des plans de gestion successifs de la RNR (tous les 5 ans). La présente convention prend effet à compter de sa date de signature pour la durée d'un plan de gestion et pourra être renouvelée par avenant, à chaque nouveau plan de gestion. L'actuel plan de gestion prenant fin en 2022, un avenant à la présente convention devra donc être envisagé à partir de 2023.

L'engagement de l'EPAGE, dans cette convention, consiste essentiellement à faciliter le travail de recherche et d'observation, dans la mesure de ses moyens et dans le respect de la réglementation en vigueur ; Il n'y a pas d'engagement financier.

Il est proposé aux membres du Bureau de valider la convention ci-jointe. Le Président ne prend pas part au vote et il ne pourra pas signer cette dernière, en effet il représente la Commune de Frasne, en tant que Maire pour ce dossier.

Délibération 228 : L'exposé du Président entendu, le Bureau Syndical, à la majorité :

- **Valide cette convention de mise en œuvre du service national d'observation tourbières sur le territoire de la RNR des tourbières de Frasne-Bouverans**
- **Autorise le 1^{er} Vice-Président à signer celle-ci**

5. Echanges sur réunion du Bureau de la CLE

Le bureau de la CLE renouvelée va se réunir pour la 1^{ère} fois à la suite du Bureau de l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue, ce mardi 27 avril à 10h.

Pour mémoire, les élus membres du bureau de la CLE, sont :

Titulaires :	Suppléants
- Philippe ALPY - Jean-Claude GRENIER - Béatrix LOIZON - Philippe BINETRUY - Claude LIETTA - Jean-Pierre FRIGO - Bernard LAUBIER - Daniel DEFRASNE	- Vincent MARGUET - Gérard FAIVRE - Olivier BILLOT - Patricia FAGIANI - Gilles ROBERT - Franck DAVID - Claude COURVOISIER

Les membres du collège des usagers sont

- La Chambre d'agriculture représentée par M. Stéphane SAUCE
- Le CIGC représenté par M. Fabien COLIN
- La Fédération de pêche du Doubs représentée par M. Jean-Pierre BELON
- SOS Loue et Rivières Comtoises représentée par M. Gérard MAMET
- La CPEPESC Commission de protection des eaux représentée par M. Michel CARTERON

Et enfin, les membres du collège des services de l'Etat sont :

- La Préfecture du Doubs pouvant être représentée par la DDT du Doubs
- La Préfecture du Jura pouvant être représentée par la DDT du Jura
- L'Agence Régionale de Santé du Doubs
- L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Le bureau de la CLE devra engager les travaux de la CLE et notamment :

- Le bilan et la révision du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) : document de cadrage à l'échelle du Haut Doubs (sauf secteur Morteau et Altitude 800), élaboré en 2014. Il serait intéressant de mettre en place un groupe de travail pour faire un état des lieux pour le territoire, à savoir si celui-ci ne doit pas être étendu (avantage, inconvénient...).

Cyril THEVENET indique que l'agence de l'eau a déjà acté une approche prospective concernant les effets du changement climatique sur la gestion de la Ressource en Eau, à l'échelle du SAGE.

Béatrix LOIZON s'interroge sur la différence entre le PGRE et le projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), le président indique que le PGRE concerne un territoire prioritaire défini dans le SDAGE, contrairement au PTGE qui lui repose sur un territoire volontaire.

- Le programme d'action sur les ressources stratégiques pour l'AEP avec plusieurs volets connaissances et actions

Olivier BILLOT s'interroge sur le nombre d'acteurs qui est très important, pour la gestion de la ressource en eau, besoin d'un éclairage pour les nouveaux élus. Daniel DEFRANSE indique que de gros progrès sont à réaliser sur la gouvernance de l'eau, et également sur la vérité des coûts, afin d'avoir une véritable transparence sur ce qui est financé par le budget eau et non par le budget général. Christian VALLET souligne l'importance de revenir à des coûts réels de production.

- L'étude des flux admissibles de nutriments (azote, phosphore) par les cours d'eau du bassin, qui sont assez particuliers au vu du contexte karstique. Il convient de définir idéalement quelles sont les quantités maximums de nutriments qui peuvent être absorbés par les cours d'eau.

Le bureau de la CLE devra émettre un avis sur 2 projets de micro-centrales hydroélectriques sur les barrages des forges et de la fauconnière à Pontarlier (seuils appartenant à la commune, « concédés » à une société privée pour l'investissement et l'exploitation). L'EPAGE a été associé assez tardivement à ces projets, néanmoins une rencontre a pu avoir lieu avec Mr Grosjean, élu à Pontarlier, ainsi qu'une visite de terrain. Ces projets apportent des bénéfices sur le volet franchissement piscicole (pas de passes à poissons actuellement sur ces ouvrages) mais quelques inconvénients également (chute brutale du débit dans les tronçons court-circuités du Doubs, lors de la mise en route des turbines pour des débits de l'ordre de 4 m³/s). Il sera proposé un avis plutôt favorable, avec cependant quelques réserves et questions complémentaires.

6. Retour diverses réunions

Le Président propose de faire un point concernant les quelques réunions qui se sont tenues dernièrement :

- Retour du CODERST du 31 mars, projet de 2 Stations d'épuration de fromageries à Bians les Usiers et Reugney pour traiter les effluents actuellement traités dans des stations d'épuration communales. Cyril THEVENET, Amélie BARBIER DODANE et Aurélien DORNIER étaient présents à la réunion. Les rejets ayant lieu dans le Karst, un débat a eu lieu concernant la qualité des rejets ; Des demandes complémentaires ont été faites, notamment le chiffrage d'une option de recyclage des eaux usées, et des précisions sur les volumes de lait traités. Aurélien DORNIER indique que les Maires concernés étaient mécontents à l'issue de cette réunion, du fait de la lenteur de la procédure d'instruction, alors que l'objectif est l'amélioration de l'assainissement des effluents. Ils ont par la suite rencontré le sous-préfet pour trouver des solutions afin de voir aboutir les dossiers. Le Président indique que la situation de mauvais fonctionnement de certaines stations d'épuration de fromageries explique certainement la position relativement dure des services de l'Etat.
- Réunion technique sur la réhabilitation du barrage du lac St Point le 9 avril à la DDT, (services de l'Etat, de l'Agence de l'eau, de l'EPAGE et du Département) pour présenter la fin de l'étude. Cyril THEVENET a rappelé la position de l'EPAGE, et les courriers envoyés par les CC Montbenoît et Grand Pontarlier ainsi que le Syndicat des Eaux de Joux.
- Cyril THEVENET fait le retour d'une réunion le 12/04 à Lemuy avec les élus locaux pour faire le bilan de l'animation agricole et sur les suites à y apporter. Bilan plutôt positif avec des retours de Maires qui sont très volontaires. Bernard LAUBIER rappelle qu'une nouvelle réunion aura lieu le 28 avril 2021.
- Béatrix LOIZON fait un retour sur la réunion du 21/04 à Ste Colombe, avec le maire et les exploitants agricoles, suite à la reprise des terrains communaux, anciennement gérés par le SMMAHD, Béatrix LOIZON remercie Cyril, Geneviève et Camille pour le travail effectué en amont de la réunion. Bien qu'une certaine confusion ait été constatée au début de la réunion entre les missions de l'EPAGE et les services de l'OFB (qui a dressé plusieurs procès-verbaux sur la commune), les choses se sont apaisées et la réunion a été constructive, notamment grâce aux explications apportées par Camille BARBAZ et Geneviève MAGNON. Il a été convenu de faire des points réguliers et de solliciter la DDT pour organiser un échange avec les agriculteurs du territoire du Drugeon pour rappeler les différents périmètres, règlements etc...

A l'issue de la réunion les agriculteurs et le président de la FDSEA, Philippe MONNET se sont montrés intéressés pour mettre en place un groupe de travail sur l'adaptation des pratiques en lien avec le changement climatique et la prise en compte de la biodiversité et de la ressource en eau.

7. Informations

1) Attribution marché Télésurveillance des ouvrages sur la Loue

Une consultation a été lancée pour installer des dispositifs de télésurveillance des 5 ouvrages hydrauliques les plus significatifs sur la Loue (Lods, Vuillafans, Montgesoye, Ornans et Quingey), deux entreprises ont répondu : ITESYA et SAP2I.

Entreprise	ITESYA	SAP2I
Montant des offres (Tranche ferme) € TTC	17 795.51 €	15 588 €
Dont option 1 (webcams sur Ornans et Quingey) € TTC	10 748.34 €	6 036 €
Dont option 2 (contrat maintenance sur 2 ans) € TTC	9 100,34 €	8 616 €
TOTAL TTC	37 644.19 €	30 240 €

Afin de pouvoir lancer rapidement les travaux, le Président, qui a délégué au vu du montant du marché, à retenu en accord avec M. Jean Claude Grenier, VP en charge de la prévention des inondations, l'entreprise SAP2I, qui avait proposé la meilleure offre que ce soit le plan technique et sur le plan financier. Les travaux débuteront prochainement.

2) Colloque final LIFE Tourbières du Jura

Le programme LIFE se termine à l'automne 2021. Un séminaire en distanciel sous le format d'une web-émission en 3 parties vous est proposé le jeudi 20 mai 2021 (11h-12h30/14h-15h30/16h-17h30) pour faire le point sur les points forts de ce programme de restauration des tourbières du Haut-Doubs et du Haut-Jura.

Salariés et élus des structures bénéficiaires du Life seront sollicités par la journaliste qui anime et prépare la web-émission.

Yves Louvrier, Maire de La Cluse et Mijoux, qui héberge la tourbière du Frambourg, restaurée dans le cadre du LIFE, fera une intervention.

Pour la conclusion et les perspectives (projet de LIFE Climat) des échanges ont lieu entre les structures porteuses du LIFE pour voir quels élus pourraient intervenir.

Vous pouvez d'ores et déjà vous y inscrire sur le lien suivant : <https://www.eaudoubsloue.fr/archives/1526>

8. Questions diverses

Cyril THEVENET et Philippe ALPY se sont rendu au comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, pour une présentation de l'EPAGE. L'EPTB Saône Doubs était également présent à cette réunion.

Le Président de l'EPAGE
Haut-Doubs Haute-Loue
Philippe ALPY

